



Parti Bourgeois-
Démocratique Suisse

Communiqué de presse du 18 avril 2013

Conflit entre le Conseil d'Etat et M. Pagani

Le conflit entre le conseil d'Etat et M. Pagani à propos de son intrusion illicite lors de la séance du conseil d'administration des TPG commence à durer trop longtemps et occupe l'espace médiatique d'une façon que le PBD trouve difficilement acceptable. Cela ne constitue qu'une preuve de plus que le système actuel dysfonctionne car les politiciens ont oublié qu'ils ne sont pas là pour servir uniquement leurs desseins personnels et être les acteurs principaux de leur show dans le but de voir le plus souvent possible leur nom imprimé dans les journaux. Ils doivent siéger et assumer leurs responsabilités pour défendre de leur mieux l'intérêt public.

C'est un problème de système, de conception de la politique qui est ici en cause et la complicité du Grand Conseil est également à condamner. En effet, à titre d'exemple, nos cent députés se sont étripés durant des mois entiers pour le vote du budget et nous voilà après le premier trimestre de l'année fonctionnant toujours avec celui de l'année dernière. Malgré cela, le Grand Conseil a accepté avec une rapidité stupéfiante de mettre à son ordre du jour de la semaine prochaine le projet de modification de la Loi sur l'administration des communes étudié en commission proposé par le Conseil d'Etat afin de pouvoir étoffer la palette de sanction que pourra appliquer ce dernier aux magistrats communaux.

En conclusion, ce sont les préoccupations, les priorités et les façons de faire de nos élus que nous réprouvons ici car c'est leur auto-centrisme et leur comportements inadéquats qui ont mené le Canton là où il se trouve actuellement. Militons pour une politique en faveur de nos concitoyens, consciente de ses priorités et dans l'intérêt général !

PBD, pour une responsabilité solidaire

Renseignements :

M. Charles Piguët, Président (079 779 34 40 – president@pbd-ge.ch)

M. Alexandre Chevalier, Secrétaire général (078 718 31 37 – secretariat@pbd-ge.ch)

www.pbd-ge.ch